

# Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis COMMUNE DE NANGIS

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2017/AVR/049	
Date du conseil municipal 10/04/2017	OBJET:  APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL SUR LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2016
Date de la convocation 03/04/2017	
Date de l'affichage 03/04/2017	personal designation of the second process of the second s

L'an deux mille dix-sept, le dix avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 3 avril 2017.

#### Étaient présents:

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Claude GODART, Anne-Marie OLAS, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Michel VEUX, Alain VELLER, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Serge SAUSSIER, Rachida MOUALI.

# Étaient absents représentés:

- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Sandrine NAGEL
- Charles MURAT, représenté par Michel VEUX
- Virginie SALITRA, représentée par Simone JEROME
- Karine JARRY, représentée par Michel BILLOUT
- Samira BOUJIDI, représentée par Pascal HUE
- Danielle BOUDET, représentée par Anne-Maire OLAS
- Jacob NALOUHOUNA, représenté par Claude GODART
- Mehdi BENSALEM, représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Catherine HEUZÉ-DEVIES, représentée par Jean-Pierre GABARROU
- Pascal D'HOKER, représenté par Monique DEVILAINE
- Stéphanie SCHUT, représentée par Serge SAUSSIER

#### Étaient absents:

Didier MOREAU

Monsieur Claude GODART est nommé secrétaire de séance conformément de 177-211 2032 de 2017 24 21-2057 du VR-049-DE Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de télétransmission : 19/04/2017 Date de réception préfecture : 19/04/2017

## Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget annexe du service de distribution de l'eau potable de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

VU l'avis de la commission des finances du 27 mars 2017,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (28),

#### **ARTICLE Unique:**

APPROUVE le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 11 avril 2017

Le Maire,

Michel BILLO